

L'EST

ET LA CÔTE-NORD

Le ministre Normand se met en chasse

Il propose un partenariat entre Québec, Ottawa et l'industrie privée pour développer les produits du phoque

ACHILLE HUBERT
Collaboration spéciale

■ CAP-AUX-MEULES — Le secrétaire d'État au ministère des pêches et des océans du Canada, M. Gilbert Normand a survolé, hier, en hélicoptère les sites de chasse aux phoques, au nord de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'hélicoptère transportant le ministre et le député indépendant de Champlain, Réjean Lefebvre, n'a pu se poser sur la banquise à cause de la fragilité et de la fragmentation de la glace. Il a pu tout de même survoler les escouades de chasseurs madelinots et témoigner des risques que prennent ces hommes. « J'ai pu constater de visu que ce n'est pas facile ce métier de chasseur de phoques. C'est très risqué. Je leur lève mon chapeau. Tu pourras leur dire que le travail qu'ils font actuellement, c'est probablement ce qui va sauver une bonne partie de notre poisson. »

Le ministre corrobore ainsi les recherches récentes qui tendent à démontrer que les phoques consomment des quantités énormes de poissons de toutes sortes, en particulier des petites morues. On sait que la pêche à la morue a été abandonnée dans le Golfe Saint-Laurent depuis 1994 et que la reprise de cette pêche n'est pas prévisible pour les prochaines années.

Pour rétablir l'équilibre, il serait nécessaire d'augmenter les quotas accordés aux chasseurs. Toutefois, il n'est pas question, du côté du gouvernement fédéral, de hausser les quotas dans le simple but de tuer plus de phoques.

Il faut donc trouver plus de débouchés sur les marchés mondiaux. Présentement, les produits du phoque (fourrure, chair, huile, etc.) sont écoulés sur les marchés asiatiques, principalement la Chine à cause de l'embargo qui frappe le phoque en Europe et aux États-Unis.

« Nous, on est prêt à aider effectivement pour essayer d'en trouver des débouchés, déclare M. Normand. On est prêt à faire les recherches nécessaires. Je pense qu'on n'a pas le choix de le faire. »

M. Normand croit beaucoup en l'avenir commercial de cette espèce et la compare au crabe des neiges. « Il y a 15 ans, personne ne mangeait du crabe. Aujourd'hui, t'es pas capable d'en trouver sur le marché, tellement il est en de-



Caméra au cou, Gilbert Normand a exploré la banquise, envahie de blanchons (bébés phoques).

mande. » Le ministre croit qu'en travaillant ensemble tant du côté du fédéral que du Québec et de l'industrie privée, « on devrait être capable de trouver des débouchés intéressants pour ce produit-là. »

Le ministre a poussé plus loin sa participation en se faisant servir une épau-

le de loup-marin dans un restaurant des Îles. Il a trouvé que la chair avait un goût et une consistance semblables à celle de l'oie blanche, un gibier qu'il connaît bien.

Le ministre, qui en était à sa première visite des phoques sur la banquise, estime son expérience exaltante. « J'ai

trouvé ça extraordinaire. Ça nous a permis de voir la quantité de phoques. C'est énorme. »

Le secrétaire d'État aux Pêches a tenu à redire son admiration pour les chasseurs. « C'est un métier dangereux et ça mérite tout notre support et notre attention. »

CENTRE JEUNESSE OUVERT

L'Ancrage fait des envieux

Nouveau programme d'employabilité

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

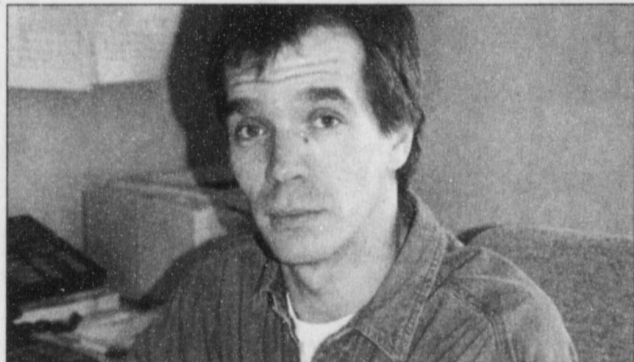
■ RIVIÈRE-DU-LOUP — « Je n'ai pas envie d'user mes culottes sur un banc d'école », disait Pierre (nom fictif), aux éducateurs de l'Ancrage, le centre jeunesse ouvert de Rivière-du-Loup, il y a quelques mois. Aujourd'hui, Pierre travaille et gagne bien sa vie. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, son avenir ne s'annonçait pas rose. Admis au centre jeunesse, il a profité d'une nouvelle approche que l'Ancrage exploite en exclusivité dans l'Est.

L'Ancrage accueille des jeunes de 16 ans et plus, qui possèdent peu de scolarité et veulent intégrer le marché du travail. Mission impossible en région ? Selon le chef d'unité par intérim, M. Christian Bérubé, la réponse des entreprises de Rivière-du-Loup a été surprenante. « Nous avons regardé partout, de manière à avoir une variété de choix. Jusqu'ici, au moins 15 entreprises ont accepté de participer et d'autres s'offrent d'elles-mêmes. »

Depuis sa mise en application, le programme d'employabilité, développé à Montréal, donne d'excellents résultats. « Chaque tâche quotidienne est effectuée dans un contexte de travail. On apprend au jeune la ponctualité, l'assiduité et le respect des consignes ». Cette étape passée, il devient responsable d'un secteur, devant s'assurer que l'équipement et le matériel requis sont disponibles, et que la tâche soit effectuée en respectant les barèmes établis.

Puis, vient le stage rémunéré en milieu externe, dans un domaine et un milieu qui l'intéresse. L'objectif ultime : une prise en charge complète par l'employeur. « J'ai en mémoire un cas particulier qui a réalisé le processus complet, et qui actuellement travaille à temps complet dans son milieu de stage », note M. Bérubé. Le programme peut être adapté à ceux qui désirent continuer de fréquenter l'école tout en travaillant.

Les éducateurs de Rivière-du-Loup travaillent également avec le « traitement différentiel », une nouvelle méthode qui



Le chef d'unité Christian Bérubé.

visé à établir le contact avec le jeune dépendant de son degré de maturité. « Beaucoup de centres désirent utiliser cette méthode. Il en est de même pour l'employabilité et la garde discontinuée la fin de semaine, que nous sommes seuls à offrir ». Ce dernier service est actuellement interrompu, le temps de former des intervenants. « Que notre travail fasse bouler de neige est bon signe. »

Depuis quelque temps, M. Bérubé a constaté un alourdissement de la problématique des jeunes, qui ont souvent plus d'un problème.

« Il peut avoir commis un délit et avoir en plus par exemple des problèmes de toxicomanie et de comportement. C'est plus compliqué qu'avant ». En 13 ans dans le domaine, Christian Bérubé en a vu de toutes sortes. « Des cheveux bleus, des tatouos, d'autres avec un langage discutable. Mais en les écoutant, souvent je ne voudrais pas avoir eu à vivre ce qu'ils ont vécu. »

Au total, 12 personnes travaillent à l'Ancrage, intervenants, gardiens et cuisiniers inclus. Les rapports qu'ils entretiennent avec les jeunes sont privilégiés. « Plusieurs qui sortent d'ici reviennent nous voir. Je me souviens d'un jeune homme qui avait discuté de pêche avec le cuisinier. À sa sortie, il est allé pêcher avec son père, et est revenu porter au cuisinier des dorés qu'il avait pêchés. Les jeunes tissent des liens entre eux, mais aussi avec le personnel. »

GASPÉSIE

Les cerfs se tirent bien d'affaire

ERNIE WELLS
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Les deux tempêtes qui ont laissé 145 centimètres de neige en 10 jours dans les forêts de la Gaspésie, ne mineraient pas la survie des chevreuils, qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour se tirer d'affaire.

Les cerfs gaspésiens ne bénéficient d'aucune nourriture d'urgence comme au Bas-Saint-Laurent, où les chevreuils de trois ravages ont déjà consommé 15 tonnes d'une moulée spéciale en un mois.

« Un plan d'urgence pourrait être appliqué l'hiver prochain », croit le porte-parole de Faune et Parcs Québec de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, François Gaumont.

« Le processus est en marche et c'est dans notre programme de mise en valeur du cerf. On travaille là-dessus avec plusieurs intervenants. »

FERMÉE DEPUIS 1993

Les derniers inventaires faisaient état d'un troupeau de 500 cerfs en 1996. Les plus optimistes parlent d'un cheptel de 2000 chevreuils en l'an 2000, ce qui constituerait le seuil limite pour relancer la chasse sportive, fermée depuis 1993.

Quant à la situation actuelle dans les ravages, François Gaumont est rassurant. « La Gaspésie a reçu amplement de neige, mais l'indice de danger dans les ravages était négatif avant les dernières précipitations. On surveille la situation. »

Ce qui complique le nourrissage d'urgence en Gaspésie, c'est le profil du territoire.

« Ici, on est surtout en terrain libre, alors qu'au Bas-Saint-Laurent, ce sont surtout des territoires structurés où c'est plus facile de trouver du partenariat », note François Gaumont.



Un peu de moulée pour ce cerf.

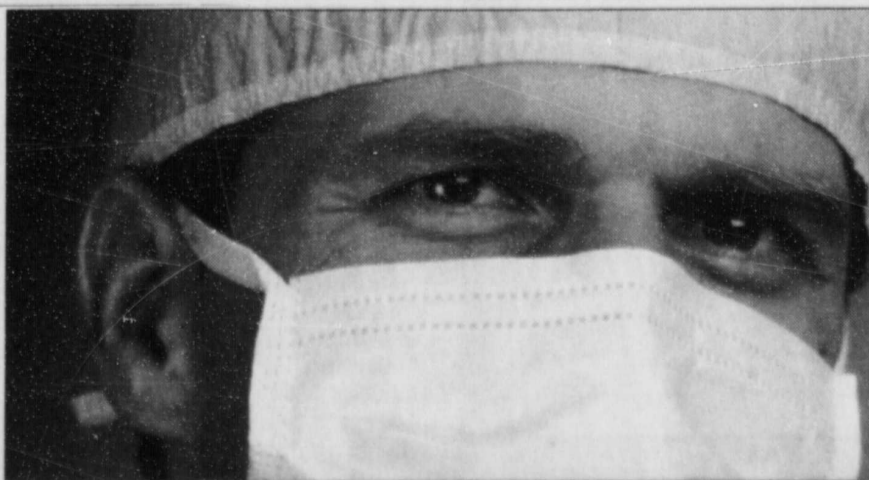
Au Bas-Saint-Laurent, Faune et Parcs Québec et ses gestionnaires viennent de suspendre le nourrissage dans les ravages du canton Varin, sur la Zec du Bas Saint-Laurent et Réserve Duchénier.

LAIDE SE POURSUIT

Les interventions se poursuivent sur la Zec Casault, à Causapscaal, où les cerfs sont plus proches de la Gaspésie, qui vit des conditions assez pénibles », estime le biologiste responsable du plan à Rimouski,

Jean Lamoureux. Les données d'observation recueillies dans Duchénier et Varin, indiquent que les cerfs se déplacent aisément sur la croûte de neige, ce qui leur donne accès à la nourriture naturelle.

Les plus optimistes parlent d'un cheptel de 2000 chevreuils pour l'an 2000



en **direct** sur la vie



Le Réseau de l'information
24 heures sur 24

FORESTVILLE Quelles lois sur la pêche?

Deux résidents de la Haute Côte-Nord ont récemment été condamnés au palais de justice de Forestville en raison d'infractions à la Loi sur les pêches. Mario Tremblay de Rivière-Portneuf a reçu une amende de 4000\$ pour ne pas avoir pesé en totalité et sans délai sous la supervision d'un observateur à quai sa cargaison de crabes, ce qui constitue un débarquement illégal. Pour sa part, Gabriel Morneau des Escoumins a été éclopé de 1000\$ pour avoir eu en sa possession des crabes des neiges dont la largeur était inférieure à la limite minimum permise. Dans un communiqué, Pêches et Océans Canada souligne poursuivre sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants à la Loi sur les pêches. S.P.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Un fonds de 240 000\$ au cégep

À sa quinzième année d'existence, la Fondation du Cégep de Rivière-du-Loup gère un fonds consolidé sous forme de placements divers représentant plus de 240 000\$. Au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin, la Fondation a encaissé des revenus de plus de 80 000\$, et enregistré en excédent positif de plus de 36 000\$. Près de 27 500\$ ont été remis sous forme de bourses de support, de développement ou d'excellence. La quatrième loterie annuelle a permis d'amasser près de 10 000\$. Une opération de financement dirigée vers les parents des étudiants a aussi généré des dons de plus de

1000\$. Au terme de l'assemblée générale, le Conseil d'administration est maintenant formé de MM. Jean-Guy Boucher à la présidence, Paul LaFrance au poste de vice-président, Jacques Morneau à la trésorerie et Gilles Thériault au secrétariat. Les autres administrateurs sont Mme Christiane Thibeault et MM Gilles Bacon, Yves Bérubé, Adrien Boucher et André Morin. M. Pierre Gendron agit comme conseiller spécial. M.L.

Pour les cardiaques

Le CLSC Rivières et Marées de Rivière-du-Loup, invite ceux et celles qui ont subi une crise cardiaque, un pontage aorto-coronarien, une dilatation, ou qui présentent d'autres types de problèmes coronariens comme l'angine, à participer au programme «À vous de jouer», qui débutera le 29 mars. Il encourage les participants à adopter de saines habitudes de vie et à diminuer les facteurs de risque de maladies cardio-vasculaires et cérébrovasculaires. Le programme de cinq sessions d'information et de discussion de deux heures 1/2 chacune, sont réparties sur une période de un mois. Les rencontres sont animées par une équipe multidisciplinaire de professionnels de la santé. Les intéressés peuvent communiquer avec le CLSC Rivières et Marées de Rivière-du-Loup, au 867-2642. M.L.

LES MÉCHINS

500\$ de mari

Une résidente de Les Méchins, Jocelyne Marceau, 39 ans, devra répondre à trois chefs d'accusations relatifs à la possession et au trafic de marijuana. Déjà identifiée par des agents doubles, la dame a été surprise en possession de 28 gram-

mes de mari lors d'une perquisition réalisée à son domicile, mercredi soir. Le tout est évalué à 500\$. L'accusée a comparu hier au palais de justice de Rimouski. Elle a été remise en liberté. H.M.

BAIE-COMEAU

À victime, victime et demie

Deux individus de la Côte-Nord, dont l'un d'âge mineur, ont été arrêtés hier aux Îlets-Jérémie près de Forestville pour une histoire digne des gangsters des années 30. Christian Maltais, un homme de 18 ans de Pointe-aux-Outardes, a été arrêté par la Sûreté du Québec en vertu d'un mandat d'arrestation pour extorsion, enlèvement et séquestration, intimidation et voies de fait sur un jeune homme du même âge de Ragueneau. L'autre suspect, un jeune homme de 17 ans de Ragueneau, devra quant à lui faire face à des accusations d'enlèvement et séquestration, de tentative d'extorsion, de voies de fait causant des lésions et de bris d'engagement. Maltais a été incarcéré au Centre de détention de Baie-Comeau tandis que son complice s'est retrouvé au Centre jeunesse Côte-Nord. Selon la porte-parole du district Côte-Nord de la SQ, Louise Prévost, Maltais aurait déposé de l'argent dans le compte de la victime pour payer un abonnement dans un gymnase de la région de Québec, mais le projet n'a finalement pas eu lieu. Le suspect a ensuite voulu récupérer la somme en ques-

tion mais la victime n'a pas voulu lui restituer son argent. C'est alors que se sont produits les événements qui ont conduit à l'arrestation des deux individus. Les faits reprochés se sont déroulés entre le 9 février et le 10 mars 1999. Les enquêteurs ont également rencontré deux jeunes filles de 15 et 16 ans de Chute-aux-Outardes dans le cadre de cette enquête et elles se sont incriminées pendant la discussion. Elles ont été libérées par voie de sommation et pourraient être ultérieurement accusées de complicité d'enlèvement et de séquestration.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Un syndicat investit dans les jeunes

Le local 905 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, qui regroupe 70 employés de la papetière FF Soucy de Rivière-du-Loup, a investi 1000\$ de son fonds spécial d'aide aux jeunes pour soutenir l'aide aux étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup. Le président, M. Raynald Côté, et le vice-président, M. Gérald Lévesque, ont remis cette contribution récemment au directeur général du Cégep, M. Gilles Bacon. «Le fonds spécial d'aide aux jeunes a été mis sur pied il y a un an, suite à une démarche réalisée auprès des membres du local», explique M. Côté. Par leur contribution volontaire, les employés engagés permettent la constitution d'un fonds accumulé dont les fruits sont réservés à des projets de prévention du décrochage scolaire, d'encouragement à la réussite des études et de soutien aux élèves défavorisés». La somme de 1000\$ a été versée au fonds de dépannage étudiant du Cégep et au comité organisateur de la Soirée du mérite étudiant 1999 pour l'octroi de bourses d'excellence. M.L.



Christian Maltais

RIMOUSKI Une fraude sympa? 15 commerçants se font flouer

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

QUÉBEC — Une quinzaine de commerçants de Rimouski ont appris à la dure que la publicité peut être à la fois sympathique et frauduleuse.

Ces commerçants ont été floués de sommes variant entre 50\$ et 400\$ par un Montréalais de 37 ans qui se disait vendeur de publicité pour une brochure d'étudiants.

Le manège du fraudeur était relativement simple et en apparence tout à fait inoffensif. Il se présentait dans un magasin et réclamait le paiement d'une annonce publicitaire qu'il disait avoir vendue au propriétaire l'automne dernier. Le filou avait même une fausse brochure en main pour montrer que la publicité avait bel et bien été produite.

Plusieurs commerçants se sont laissés prendre par le subterfuge et ont accepté d'honorer ce qu'ils croyaient être un véritable contrat.

Le Montréalais pourrait être accusé de fraude au cours des prochains jours. Les policiers espèrent mettre la main sous peu sur la personne qui gérait le réseau.

Cette sorte de fraude est qualifiée de publicité sympathique parce qu'il s'établit un lien de confiance entre l'escroc et le commerçant. «Et aussi parce que les gens utilisent toute sorte de bonne cause pour solliciter, comme les handicapés, les personnes âgées», précise Mathias Tellier de la Sûreté du Québec à Montréal.

M. Tellier ajoute que les vagues de publicité sympathique se déplacent de région en région et que les fraudeurs utilisent toute sorte de supports pour vendre leur fausse publicité, comme des calendriers et des napperons de restaurants.

TRAFIC AU BSL

Roy connaîtra son sort le 26 mars

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'un des membres importants du réseau de trafiquants de drogue démantelé l'automne dernier par la Sûreté du Québec dans la région du Bas-Saint-Laurent, Danny Roy, connaîtra son sort le 26 mars.

Le procureur de la Couronne, James Rondeau, et l'avocat de la défense, Michel Barrette se sont entendus hier au palais de justice de Rimouski pour que les multiples accusations de possession, complot et trafic de stupéfiants ainsi que de bris d'engagement pour des événements survenus entre juin et septembre 1998 trouvent leur conclusion dans une semaine au lieu que ne débute l'enquête préliminaire.

Une semaine de temps de cours aurait été nécessaire pour, entre autres, écouter l'une ou l'autre des 5000 conversations téléphoniques enregistrées par la SQ faisant partie de la preuve.

NON AU REPORT

En avant-midi, l'avocat de Danny Roy s'était opposé avec énergie au report de l'enquête préliminaire au 9 août 1999 argumentant que son client n'avait pas à écoper des lenteurs du processus judiciaire. Aucun terme judiciaire d'une durée d'une semaine n'était disponible avant l'été.

Deux autres accusés reliés au réseau de trafiquants ont aussi comparu hier. Le procès de Eddy Thériault qui pourrait durer une semaine a été fixé au 21 juillet 1999.

Enrico Roussel, a été condamné à cinq mois de prison en plus de devoir garder la paix pendant deux ans. Il était accusé de possession et de trafic de cocaïne.

Des documents déposés par la Couronne prouvant qu'il existait des liens entre Roussel et le groupe de trafiquants de St-Fabien en plus d'un risque de récidive ont amené le juge à se rendre à la suggestion communes des procureurs. D'autres accusations auraient aussi pu s'ajouter au dossier judiciaire de celui qui a pris hier le chemin du Centre de détention de Rimouski.

SOIRÉE DE MAGASINAGE SPÉCIALE
À LA BAIE, PLACE FLEUR DE LYS
Le mardi 30 mars, de 18 h à 21 h
Pour en savoir plus long,
veuillez téléphoner au
(418) 627-3416.


MON MAGASIN
MON STYLE
DEPUIS 1670

**25 %
DE RABAIS
ADDITIONNEL**

Mode en
liquidation à
prix déjà réduits
de 25 % à 50 %
pour femme
Sur nos derniers prix étiquetés.
Vêtements pour femme,
div. 01, 02, 03 et 04.

LA BAIE ET SON UNIQUE

SOLDE

NOS MAGASINS OUVRENT À 8 H 30!

LE SAMEDI 20 MARS

ACHATS EN MAGASIN SEULEMENT

JOUR

De 8 h 30 à 10 h seulement!

10 % DE RABAIS
sur la plupart de vos achats

Sur nos prix ordinaires.

Exceptions : produits de beauté et fragrances; sacs à main Coach; toute la mode à prix ordinaire signée Tommy Hilfinger, Ralph Lauren, Polo, Chaps, Lauren Ralph Lauren, prêt-à-porter Calvin Klein, Timberland, DKNY, Dana Buchman, Anne Klein II, Ellen Tracy, Hugo Boss et Mani; toute la mode à prix ordinaire signée Tommy Bahamas, Nautica, Calvin Klein et Guess pour homme; basiques pour homme; friandises; restaurants; produits du tabac; jouets; appareils électroniques; meubles et meubles d'appoint; duos-sommeil; meubles de nursery; gros électroménagers.



Faites préparer
vos déclarations
de revenus par
Solution 2000
à la Baie.
Dans certains magasins seulement.

OHIO

Victoire pour l'industrie du tabac

Un jury américain a offert une grande victoire aux fabricants de cigarettes hier, en rejetant la plainte d'organisations mutualistes de l'Ohio qui réclamaient 2MS de dommages pour le traitement des maladies liées au tabac. Il s'agissait du premier procès de ce type sur les 14 prévus aux É.-U. Selon les 114

mutuelles de soins et d'assurance-maladie dépendant des syndicats ouvriers de l'Ohio, l'industrie du tabac a occulté les dangers de la cigarette et concentré ses campagnes promotionnelles sur des publics fragiles, ouvriers disposant de peu d'instruction. «Nous sommes ravis», a déclaré Gregory Little, avocat de Philip Morris. «Ce jury a clairement dit que les risques liés au tabac sont très bien connus depuis des années, et que l'industrie du tabac n'a pas fait de rétention d'information à ce sujet». Du coup, les actions de Philip Morris, de RJR et de British American Tobacco ont grimpé à la Bourse de New York. (AP)

ROYAUME-UNI

Phare sauvé du naufrage

Un phare de 850 tonnes, qui menaçait de s'abîmer en mer, a été reculé de 17 m sur la terre ferme en quatre jours à Beachy Head au sud de l'Angleterre. L'exploit technique, conclu vendredi, a consisté à soulever sur des vérins hydrauliques l'édifice tout entier, situé au bord d'une falaise en voie d'écroulement, pour le faire glisser sur une pellicule de graisse sous pression. Le phare s'est éloigné de son site orig-

inel de quelques em par heure pour se retrouver en sûreté. Mark Roberts, 34 ans, propriétaire et habitant du phare avec sa famille, s'est déclaré ravi de l'opération après avoir craint de perdre sa demeure hors du commun. Les ingénieurs spécialistes avaient calculé que le phare, un fois tombé du haut de la falaise, reposerait par 150 mètres de fond. En novembre dernier, les Roberts avaient constaté la disparition de leur jardin englouti avec la plus grosse portion de falaise effondrée au cours des dix dernières années. Construit en 1834, le phare est resté en fonction jusqu'en 1902. (AFP)

DERNIER Ne payez pas un rond WEEK-END!

PLUS DE CHAMBRES À COUCHER! PLUS DE MATELAS!



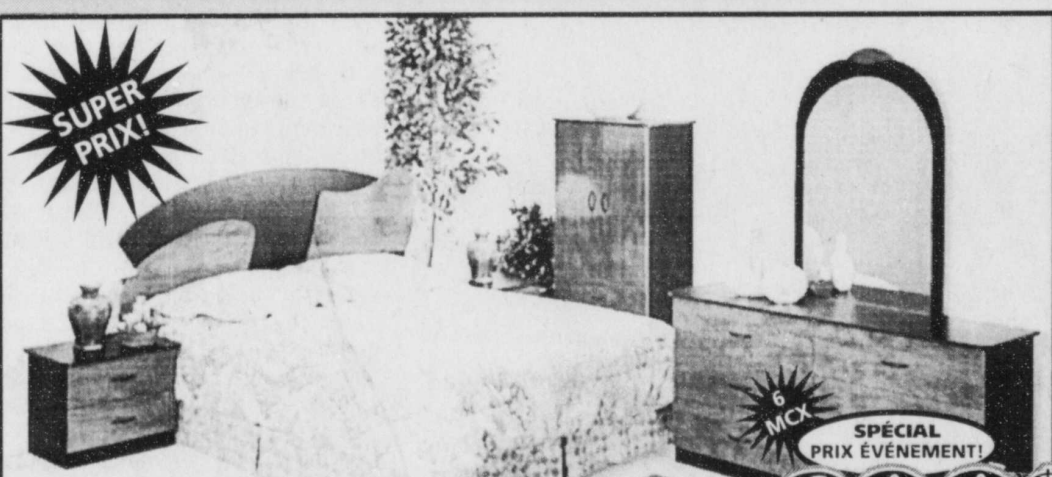
Ensemble contemporain 4 pièces
Valeur incroyable! Comprend bureau, miroir, panneau de chevet grand lit et une table de chevet. Armoire en option 189\$

SPECIAL PRIX ÉVÉNEMENT!
499\$
LIVRAISON INCLUSE



Ensemble de vos rêves 4 pièces
Ensemble au fini érable comportant un support en érable robuste. Comprend bureau, miroir, panneau de chevet grand lit et une table de chevet. Armoire en option 369\$

SPECIAL PRIX ÉVÉNEMENT!
779\$
LIVRAISON INCLUSE



Ensemble contemporain 6 mcx.
Cet ensemble couleur noir et cognac comprend: bureau, miroir, tête de lit, 2 tables de chevet et armoire. (Quantité limitée).

SUPER PRIX!
SPECIAL PRIX ÉVÉNEMENT!
699\$
LIVRAISON INCLUSE



PLATINUM Avec notre garantie confort de **90 JOURS**
DORMEZ À POINGS FERMES!
Plus de détails en magasin.

King Koil Orthopédique
SPECIAL PRIX ÉVÉNEMENT!
249\$
Ens. lit simple 249\$ Ens. grand lit 499\$
LIVRAISON INCLUSE

Sealy Posturepedic
SPECIAL PRIX ÉVÉNEMENT!
399\$
Ens. lit 2 pl. 549\$ Ens. grand lit 599\$ Ens. très grand lit 899\$
LIVRAISON INCLUSE

Plus Hâtez-vous! Profitez de notre fameux événement NE PAYEZ PAS UN ROND!

Renseignez-vous comment... Ne rien payer pendant Un an!

Pas d'acompte!*
MÊME PAS LES TAXES
3 jours seulement!

Leon
LA SEULE CHAÎNE DE **SUPERMAGASINS**
DE MEUBLES AU PAYS

Pas d'intérêt!
Pas de paiement mensuel sur TOUT ce qui est en montre!

VANIER
100, rue CHABOT à proximité des Halles Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600

STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
SAINTE-FOY
657-6902

*S.A.C. Toutes les taxes applicables et le solde sont dus un an après la date d'achat. Un montant minimum de 500\$ s'applique afin de se qualifier pour les modes de paiement différé. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Émportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Un acompte de 25 pour cent est exigible sur les commandes spéciales. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour d'autres modalités de paiement.

QUATRE ARPENTS DE FLEUVE À REPEINDRE

Simulation réussie

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP—La simulation de l'événement « Quatre arpents de fleuve à repeindre », projet piloté par le musée du Bas-Saint-Laurent, s'est avéré un succès complet. Durant une heure hier en soirée, 11 « artistes », membres des médias et de la Chambre de commerce, ont joué les cobayes devant une foule considérable et intéressée à l'Hôtel Universel.

« Pour les besoins de la cause, nous avons reproduit la toile qui sera utilisée à une échelle 100 fois plus petite, explique le directeur général du musée, M. Guy Bouchard, qui semblait passablement nerveux avant l'exercice. Une équipe de bénévoles et de spécialistes ont guidé les peintres en herbe dans leur cheminement artistique. Plusieurs, qui en étaient à leur pre-

mier contact avec du matériel spécialisé, ont profité des conseils de MM. Pierre Sénéchal et Youri Blanchet, deux artistes professionnels.

« Pour l'événement du 22 mai, il faudra 1000 tabliers et casquettes, 140 gallons de peinture, 3600 pieds carrés de toile et un chevalet de 112 pieds capable de résister à des vents de 70 km/h, dit M. Bouchard. Il ne faudrait pas oublier les 2000 guenilles, très pratiques lorsque la concentration intense de "l'artiste" l'amène, bien involontairement, à se donner un coup de pinceau pour se retrouver avec le bout du nez vert. Je sais de quoi je parle! »

La simulation d'hier a donné une bonne idée de la dynamique qui se dégagera. À en juger par la réaction du public et des participants, l'événement du 22 mai vaudra le déplacement. Certains ont peint par paliers, tandis que d'au-

tres, comme le journaliste David Lemelin de CKRT/CIMTV, ont choisi d'être plus originaux. Le jeune homme a peint une voiture qui coulait en plein milieu de son fleuve. Dans la salle, le public tentait d'analyser la personnalité des artistes par les couleurs et les formes réalisées. Amusant.

Quatre arpents de fleuve à repeindre est une première mondiale. Au total, 900 personnes tenteront de réaliser la plus longue oeuvre d'art, peinte en une journée. Le produit fini de 900 pieds sera plus long que le *Titanic*, qui en mesurait 882. Déjà 300 personnes s'y sont inscrites. Le recrutement provincial débutera en avril. Le budget de 165 000 \$ est bouclé.

La porte-parole, la chanteuse Claire Pelletier, affirme qu'elle n'a pu résister à se joindre à cette aventure, qu'elle décrit comme une idée construite autour d'un rêve fou. Native de Kamouraska, elle dit toutefois être meilleure à manier le micro que le pinceau. « Ma soeur De-



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE
Pierre Bélanger de l'Hôtel Universel, Lise Labrie de la Chambre de commerce et David Lemelin de CKRT/CIMTV en pleine action sous l'oeil de l'artiste professionnel Youri Blanche

nise est peintre à Kamouraska, alors j'ai grandi très près de l'art visuel et je mettrai la main au pinceau le 22 mai.»

« Elle connaît et raconte le fleuve d'une manière merveilleuse », explique M. Bouchard, qui a eu l'idée de la contacter après avoir entendu sa chan-

son *Le vaisseau fantôme*. « Cet événement unique permettra à tous, amoureux du fleuve et créateurs de toutes disciplines, de s'unir autour d'un même thème, d'une même volonté de promouvoir et de valoriser la beauté du Saint-Laurent », conclut Claire Pelletier.

Loranger chante Nino Ferrer

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le voyage que l'auteur-compositeur-interprète Alexis Loranger a entrepris en interprétant Nino Ferrer, il y a deux ans, ne lui a pas fait voir que du pays. Il lui en a fait voir de toutes les couleurs, de cette large palette dont était composé l'univers poétique plutôt singulier du chansonnier disparu en août.

« Je connaissais deux ou trois de ses succès, comme *Le Téléphone*, *Les Cornichons* et *Le Sud*, que j'avais entendus quand j'étais petit. Quand je me suis mis à préparer un spectacle de "covers" francophones, il y a quelques années, j'ai décidé d'intégrer deux ou trois de ses chansons. C'est à ce moment-là que je me suis mis à en écouter davantage et à trouver que c'était assez formidable comme oeuvre. C'est un artiste qui a connu une belle évolution. Chacune de ses chansons est magnifique », raconte celui qui offrira son hommage aujourd'hui et demain au Café des Arts, un spectacle inscrit dans la programmation de la Semaine internationale de la Francophonie.

Aborder l'oeuvre d'un monstre de la trempe de Ferrer constitue un défi de taille pour un jeune interprète de 25 ans. Mais ayant reçu l'absolution de l'artiste (il a fait part de son projet à Ferrer par téléphone) et se trouvant une certaine parenté avec le personnage, c'est avec une bonne dose de confiance qu'il s'y est attaqué.

« Je ne tente pas d'en faire une imitation, il s'agit plutôt d'une interprétation personnelle. Ferrer, c'est un artiste qui me ressemble un peu... Je me permets de changer certaines formules musicales, mais le texte reste le même », soutient l'altiste de formation, enseignant de profession.

L'idée du spectacle, en convient Alexis Loranger, c'est beaucoup plus de partager sa passion de Ferrer, que

de lui être rigoureusement fidèle.

« Ce spectacle rappellera sûrement de bons souvenirs à ceux qui le connaissent déjà. Ce que j'espère, c'est que ceux qui ne le connaissent pas tomberont en amour avec lui, qu'ils aient un coup de foudre pour son oeuvre. »

Cela ne devrait présenter aucun problème en soi puisque Ferrer a laissé derrière lui une oeuvre « très accessible, pas du tout ardue d'écoute ».

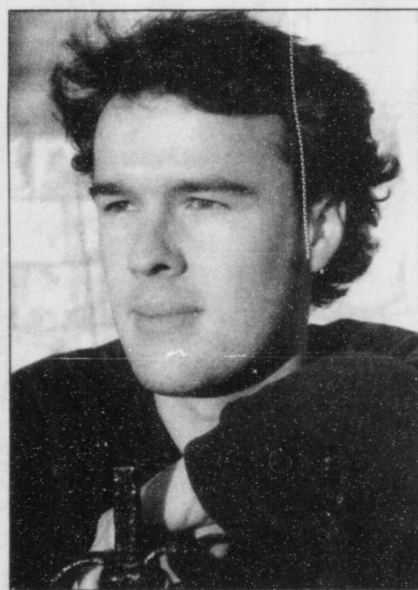
« Ces chansons sont rigolotes, tristes, poétiques », décrit le Montréalais, qui écrit aussi à ses heures.

Sur scène, l'interprète s'accompagne à la guitare et parfois au violon électrique. À ses côtés, son frère Étienne fait de même, maniant l'accordéon, un instrument dont Ferrer a illuminé quelques-unes de ses chansons. En tout, le duo interprétera une trentaine de pièces, dont l'une fut très

peu diffusée, *Un an d'amour (C'est irréparable)*. Un programme en partie différent de celui d'il y a deux ans.

« Tranquillement, le spectacle a grandi. J'y ai incorporé de nouvelles chansons. Au début, nous étions un trio. Aujourd'hui, nous sommes un quintette. Musicalement, on ne cesse de faire grossir le projet. Pour le Café des Arts, c'est un peu différent. À cause de la dimension de certaines salles, il arrive que le groupe ne soit pas complet. »

ALEXIS LORANGER, spectacle-hommage à Nino Ferrer, présenté au Café des Arts (1000, rue Saint-Jean), les 19 et 20 mars 1999, à 20h30. Informations et réservations: 694-1499.



Alexis Loranger

EN BREF

Opéra fait relâche ce soir

Un spectacle assez bruyant s'annonçant dans la salle d'acôté, les artistes d'*Opéra ou le livret d'Isabelle*, un théâtre intimiste, ont décidé d'annuler la représentation qu'ils devaient donner ce soir, au studio In Vitro de Méduse. Notons toutefois que les représentations de demain et dimanche auront lieu comme prévu, à 20h et 15h dans l'ordre.

Hecho en Québec

À l'occasion de son événement « Vous avez dit : de quels droits ? » initiative de sensibilisation aux droits des enfants, le Musée de la civilisation présente à 13h30, dimanche, *Hecho en Québec*, spectacle conçu et interprété par Louis Bergeron, des Marionnettes du

Bout du Monde. La pièce raconte l'histoire d'un ingénieur en électronique en chômage embauché par un fabricant de missiles bien de chez nous, et à qui une fillette, Véga, fait prendre conscience de la gravité de sa compromission. L'entrée est libre. Réservation requise au 643-2158.

Gravité de la vie légère

La troupe du Café des Arts (1000, rue Saint-Jean) présente ces mercredi et jeudi, 24 et 25 mars, son spectacle *Gravité de la vie légère*, collage d'extraits de pièces d'Ionesco (*La Cantatrice chauve*), Tchekhov (*L'Ours*), Djuna Barnes (*Deux dames prennent le thé*), Pinter (*Crise à l'usine*), Gratien Gélinas (*Tit-Coq*), Éric-Emmanuel Schmitt (*Le Visiteur*) et Daniel Besnehard (*Passagères*). L'entrée est de 10\$ (7\$ pour les membres). Réservations au 694-1499.

« UN PUR BONHEUR. FAITES-VOUS PLAISIR, ALLEZ-Y VOIR! »
LA PRESSE

« Un régal!
Un banquet!
Un must! »
JOURNAL DE MONTRÉAL

« Cette soirée-là, vous ne voudrez pas qu'elle finisse »
LE DEVOIR

« Michel Rivard et ses musiciens s'amuse comme des fous »
LE SOLEIL

maudit bonheur en spectacle

CE SOIR VENDREDI 19 MARS AU CAPITOLE!
Billets en vente à la porte

michel rivard

Avec Rick Haworth, Mario Légaré, Francis Covan, Sylvain Clavette et Francine Poitras

Billets en vente au Capitole et sur le réseau Billethead au 694-4444 (ext. de Québec 1 800 261-9903)

CAPITOLE

Radio-Canada

Michel Rivard et Le Lait approuvent la fabrication de fromage.

LA GRANDE FÊTE DE L'HUMOUR

Bleue RONA

présentent

LES OLIVIER

Une «gang» pas facile à tenir

Direction artistique : François Léveillé

Dimanche 21 mars à 19 h 30

DIFFUSÉE SIMULTANÉMENT AU RÉSEAU RADIO ÉNERGIE

TVA

SODEC

LE SOLEIL

989

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CIO

Le capitaine garde le cap

■ LAUSANNE (AP) — Le Comité international olympique a essuyé une tempête, mais son capitaine bien accroché à la barre du navire a maintenu le cap pour voguer vers des horizons radieux... La métaphore maritime résume le résultat des deux jours de travaux de la session extraordinaire du CIO qui s'est achevée, hier, à Lausanne, dans le vaisseau amiral du château de Vidy: six membres compromis dans l'affaire de corruption de Salt Lake City ont été exclus, le président Juan Antonio Samaranch a été plébiscité par ses troupes, et des réformes en profondeur ont été lancées.

« Nous avions promis de nettoyer la maison. Nous l'avons fait. Nous avons promis des réformes. Elles sont là. Nous avons promis une unanimité olympique. Elle a été confirmée », a déclaré M. Samaranch en clôturant ces deux jours de conclave.

Assurant de son soutien la commission gouvernementale américaine chargée d'enquêter sur le scandale de Salt Lake City, déclarant « à nos amis les parraineurs » que leurs investissements de plusieurs millions de dollars sont sauvés, M. Samaranch a souligné que les JO de l'an 2000 à Sydney « montreront au monde que ce qui s'est passé ces mois derniers n'est qu'un incident ».

Six membres ont été exclus mercredi pour avoir accepté des faveurs du comité de candidature de Salt Lake City, la ville mormone désignée pour organiser les Jeux d'hiver de 2002. Ces premières expulsions dans l'histoire du CIO longue de 105 ans ont satisfait M. Samaranch, 78 ans, qui devrait mener à bien son ultime mandat, courant jusqu'en 2001.

Profitant du large vote en sa faveur

mercredi, M. Samaranch a présenté hier trois réformes adoptées dans la foulée par l'assemblée plénière: la première consiste en la création d'un organe de réflexion sur les réformes futures; la deuxième crée une commission d'éthique pour la première fois composée d'une majorité de membres extérieurs au CIO; enfin, une modification de l'élection de la ville organisatrice des JO d'hiver de 2006 a été adoptée.

Sur ce dernier point, le CIO a décidé à l'unanimité moins une abstention qu'un comité de sélection de 15 membres choisira deux finalistes parmi les six villes candidates. La désignation de l'élu aura lieu ensuite lors d'un vote général des 108 membres composant désormais le CIO. Jusqu'à présent, l'élection des villes olympiques se faisait à la majorité lors d'un vote de l'assemblée plénière du CIO (114 votants). L'ensemble des membres avaient auparavant été conviés dans les différentes villes candidates, système qui a favorisé le scandale de corruption de Salt Lake City.

Samaranch devrait être à la barre du CIO jusqu'en 2001

Les principaux parraineurs sont partagés

NEW YORK (AFP) — Les principaux parraineurs des Jeux sont partagés sur la capacité du Comité international olympique à ne pas répéter les erreurs commises à Salt Lake City après la série de décisions prises par l'organisation lors de sa 108^e session à Lausanne.

« Ils devraient adopter une ligne plus stricte », a déclaré David D'Alessandro, le président de John Hancock Insurance, l'un des 11 principaux parraineurs, qui s'est engagé à hauteur de 40 millions \$ à chaque olympiade. « Ils ont des règles différentes pour les membres du CIO et pour les professionnels ou pour les athlètes. Un athlète ne doit pas accepter un cadeau sans connaître son origine et ne doit pas avoir de trace de produits dopants dans le corps. » Mais il est acceptable que des membres du CIO aient sur leur compte en banque de l'argent

dont ils ne connaissent pas l'origine. Ils devraient vraiment être jugés de manière plus sévère. »

Susan Rosenberg, porte-parole de United Parcel Service, un autre parraineur, a adopté une position attentive. « Le fait qu'ils aient exclu six membres est certainement un signe qui démontre leur détermination à effectuer des changements, mais nous ne connaissons toujours pas le calendrier des changements ni comment ceux-ci seront mis en place. »

Pour IBM, dont le contrat en tant que parraineur au niveau technologique s'arrête après les Jeux de Sydney, les premières décisions du CIO s'inscrivent dans un long processus. « Les réformes ne vont pas se faire du jour au lendemain, a déclaré la porte-parole Debra Gottheimer. Il faut un engagement à long terme et nous verrons bien comment cela évolue. »



Réal Païement en a encore gros sur le coeur concernant le travail des officiels lors du match de mercredi, perdu en prolongation par sa troupe.

RIMOUSKI-MONCTON

Paiement loin de jeter la serviette

L'entraîneur des Wildcats a espoir de pouvoir renverser la vapeur

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'entraîneur des Wildcats de Moncton, Réal Païement, s'amène avec sa troupe ce soir au Colisée de Rimouski déterminé à renverser la vapeur même si l'Océanie joue, dit-il, du très bon hockey.

Le problème des Wildcats en serait plutôt un de pénurie de buts devant un Philippe Sauvé en grande forme. « C'est notre inhabilité à marquer des buts qui nous a nuit, seulement trois buts en deux matchs. Nous, on a finalement donné deux buts par match à la maison si on enlève celui compté dans un filet désert et un autre en prolongation. On n'a pas sauté sur nos chances de marquer. C'est ce qui fait qu'on est dans un trou. Il va falloir travailler plus intelligemment autour du filet adverse si on veut battre Rimouski », se donne comme ligne de conduite Réal Païement.

Le revers de mercredi en prolongation a fait mal alors que les Wildcats avaient sonné la charge par du jeu robuste dès le début du match. « On est confiant de revenir dans la série. C'est sûr que c'est un match important. Il faut les prendre un à la fois. Le match de mercredi a été une dure défaite. Il n'y a pas vraiment eu de robustesse. Rimouski n'a pas voulu y aller de ce côté là. On va commencer le match de vendredi comme on a commencé celui de mercredi. On va continuer à être physique et forcer l'adversaire à faire des erreurs. »

Païement emploie envers l'arbitrage un langage qui a été à quelques

occasions celui de l'Océanie cette saison.

« Deux des trois buts de Rimouski ont été marqués, l'un avec six joueurs sur la glace tandis que pour l'autre il y a eu définitivement obstruction sur le gardien de but. Je suis obligé de dire que Patrice Normandin n'a pas fait sa job. C'est inacceptable avec les montants d'argent impliqués que tu puisses perdre un match sur une décision de l'arbitre. Mais c'est passé, il faut aller de l'avant. »

LABONTÉ MÉFIANT

Doris Labonté se méfie toujours des Wildcats se rappelant le sort subi au printemps dernier par les Huskies de Rouyn-Noranda face aux Olympiques de Hull. Après deux gains, les Huskies avaient perdu les quatre matchs suivants. « On n'a pas gagné par des pointages comme 6 à 1 contre Moncton. Personne dans l'équipe ne pense à la prochaine ronde. On va jouer comme si c'était un match de finale. »

Labonté s'attend à du jeu robuste. « Le prochain match peut difficilement être plus robuste que celui de mercredi. On les suivait dans ce genre de jeu. »

Philippe Grondin ne sera pas de l'alignement ce soir. Le gardien Philippe Sauvé aura une occasion en or de regagner la confiance des partisans rimouskois qui ont encore des doutes.

« Vendredi, c'est le match le plus important de la saison. Il ne faut pas qu'ils reviennent dans la série. Pour nous, c'est la plus grosse commande qu'on a eue cette saison. »

SÉRIE CART

Des cigarettes sans nom

MONTREAL (PC) — Player's Ltée pourra afficher son logo de course dénué de l'appellation Player's à l'occasion de la première épreuve de la saison du Championnat FedEx CART qui sera disputée ce week-end à Miami.

Cette décision découle d'une entente intervenue entre les procureurs généraux qui représentent 46 États et six territoires américains et les principaux manufacturiers de produits de tabac, dont Philip Morris USA. Cette entente prévoit qu'une compagnie de tabac doit concentrer ses activités de commandite dans un seul champ d'intérêt.

« Essentiellement, nous sommes contraints de retirer le nom Player's puisque celui-ci est la propriété de Philip Morris aux États-Unis et que la compagnie exploite déjà la marque Marlboro pour ses activités de commandite en course automobile avec l'écurie Penske », explique Jean-Paul Blais, président de Player's Ltée.

Ces mesures ne s'appliqueront pas aux épreuves disputées au Canada (Toronto et Vancouver), ni lors des courses tenues à l'extérieur du continent nord-américain (Japon, Brésil, Australie).

EN BREF

Torre se remet

Le gérant des Yankees de New York, Joe Torre (58 ans), a entrepris hier une convalescence après avoir subi avec succès une ablation de la prostate à l'hôpital Barnes de New York. « L'origine de ce cancer était très récente et le pronostic est excellent, a commenté l'urologue William Catalmona. (AFP)

Tyson libre bientôt?

Mike Tyson, l'ancien champion du monde des poids lourds, qui purge depuis le 5 février une peine d'un an de prison pour avoir frappé deux automobilistes l'été dernier, pourrait être libéré vendredi prochain, selon une proposition de ses avocats au juge en charge de l'affaire. Tyson, qui devrait sans doute porter un bracelet électrique, sera ensuite assigné à résidence où il devra suivre, chez lui, un programme de réhabilitation et des entraînements en vue de reprendre la boxe. De plus, il devra suivre deux semaines de cours sur le contrôle de soi et le respect des autres. (AFP)

Rodman à l'amende

Dennis Rodman, en congé avec solde des Lakers de Los Angeles pour raisons personnelles, sera mis à l'amende par le club de la NBA à cause de la durée de son absence. L'entraîneur Kurt Rambis, a confirmé que Rodman sera mis à l'amende pour un montant encore indéterminé. Rambis a par contre nié la nouvelle selon laquelle les joueurs des Lakers auraient demandé à l'équipe d'imposer une amende à leur coéquipier. (AP)

Lareau s'incline

Sébastien Lareau, de Boucherville, s'est incliné hier devant son partenaire de double, l'Américain Alex O'Brien, au premier tour du tournoi de tennis de Key Biscayne. O'Brien l'a emporté en deux manches de 7-5 et 7-6. (AP)

TENNIS

Un gros objectif, vaincre Yann Lefebvre

RÉAL LABBÉ
Le Soleil

■ Yann Lefebvre n'a peut-être pas disputé beaucoup de rencontres depuis son dernier affrontement contre Hugues Laverdière, mais il est fin prêt pour faire face au vainqueur du duel Marc-André Tardif/Laverdière lors du match du tournoi final de tennis Master Acura Optima, vendredi prochain.

Le joueur originaire de Drummondville est le « maître » de 1997 et il avait confirmé son titre l'an dernier lors de sa victoire aux dépens de Hugues Laverdière. Ce dernier avait mérité le droit d'affronter Lefebvre à la suite de sa victoire dans le tournoi Louis Després Invitation.

Depuis trois ans le vainqueur de ce tournoi est automatiquement placé pour le Master, un club vraiment très sélect qui ne réunira pas plus de quatre joueurs. C'est après le tournoi Louis Després de cette année que l'on connaîtra le nom du quatrième as. Pour le moment, avec trois joueurs, il y aura une demi-finale entre Marc-André Tardif, vainqueur de 1998 et Hugues Laverdière, le gagnant de 1997. L'enjeu c'est un affrontement contre Yann Lefebvre en grande finale. La demi-finale aura lieu jeudi, 18h, au club Avantage, et la finale le lendemain, même heure.

Les deux adversaires de la demi-finale se connaissent depuis fort longtemps et ils se vouent beaucoup de respect. Laverdière a 25 ans et dans son carnet de route on note deux participations en simple, et autant en double, aux qualifications de l'Omnium du Maurier. À 18 ans, il remportait le Championnat québécois en simple et il faisait la demi-finale du Championnat canadien. Pour Tardif, il a été premier au Canada dans différentes catégories d'âges de 1988 à 1991 et en 1988 il était classé 3^e au monde chez les 14 ans et moins. Il se dit en parfaite forme physique, avec 30 livres en moins, et il a pu s'entraîner au tennis très régulièrement au cours des dernières semaines.

Par ailleurs, la compagnie Acura Optima de Québec est en nomination pour le titre de commanditaire de l'année au Gala mérite du tennis québécois qui se tiendra en avril.



Louis Gendron (Acura Optima), Hugues Laverdière, Marc-André Tardif, Louis Després et Louis Lemieux espèrent que le tournoi des Maîtres de 1999 sera aussi excitant que celui de l'an dernier.